



RSR 421

FICHE TECHNIQUE

Revêtement compact et fibré renforcé aux siloxanes



Pour l'extérieur



En seau



Spatule métallique



Spatule en plastique



Composition

RSR 421 est un revêtement de finition en pâte pour l'extérieur à base de liants siloxaniques à l'eau spéciaux et de liants organiques en émulsion aqueuse qui assurent à la fois perméance, hydrofugation et excellente résistance à l'extérieur. De plus, des molécules spéciales protègent le produit contre le développement d'un large spectre d'espèces de moisissures et d'algues.

Conditionnement

- Seaux d'env. 25 kg
- Teintes: sélection du nuancier 365 A YEAR OF COLORS

Domaine d'utilisation

RSR 421 est utilisé comme revêtement de protection et de décoration, blanc et coloré, sur des enduits de fond à base de chaux et ciment pour l'extérieur, y compris ceux d'assainissement, et sur des systèmes d'isolation thermique extérieure, particulièrement adapté lorsqu'on recherche à la fois une grande perméance et une faible absorption d'eau.

Préparation du support

Les supports doivent être dépoussiérés et exempts de saleté. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc. Dans le cas où les surfaces à décorer présentent un état de détérioration dû à la présence de taches et salissures tenaces de diverses natures, il est recommandé de les traiter avec la solution détergente pour le nettoyage des surfaces murales ACTIVE ONE avant de procéder au cycle de décoration. En fonction de l'état de dégradation, il sera possible de répéter plusieurs fois le traitement détergent en y ajoutant une action mécanique de brossage.

Système d'isolation thermique par l'extérieur

Après stabilisation complète de la couche de lissage armé, appliquer sur le support sec et propre le primaire d'accrochage pour cycles aux hydro-silicones FS 412, ou le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Pour l'application suivante du revêtement RSR 421, attendre au moins 16 à 24 heures après l'application du primaire de préparation.

Enduit à base de chaux-ciment et lissages armés

Avant l'application de RSR 421 veiller que le fond soit bien préparé.

Après stabilisation complète des mortiers d'enduit, appliquer sur le support sec et propre le primaire d'accrochage pour cycles aux hydro-silicones FS 412, ou le primaire d'accrochage pigmenté universel FX 526. Pour l'application suivante du revêtement RSR 421, attendre au moins 16 à 24 heures après l'application du primaire de préparation.

Pour les systèmes d'assainissement, utiliser comme couche de préparation le primaire d'accrochage pour cycles aux hydro-silicones FS 412.

Dans le cas d'application de RSR 421 sur des surfaces très lisses, peu poreuses, peu adhérentes ou trop faiblement absorbantes, appliquer, un primaire d'accrochage FX 526 blanc ou du même ton que le revêtement.



Mise en œuvre

Étaler à l'aide d'une spatule métallique en veillant à distribuer une couche uniforme de produit ; surfacer à l'aide d'une spatule en plastique par mouvements circulaires. Pour l'application du produit en granulométrie de 0,6 mm appliquer 2 couches. La seconde couche doit être appliquée lorsque la première est complètement sèche ; en outre, il est préférable d'utiliser une spatule métallique pour l'application comme pour la finition.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- La mise au rebut du récipient/produit doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Ne pas appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil ou par grand vent.
- Appliquer RSR 421 uniquement sur des enduits et des colles - couches de base bien stables et secs.
- Ne pas appliquer sur des murs humides et/ou pendant les périodes les plus froides, étant donné qu'il existe un risque de décollement de l'enduit ou de formation de gonflements dus à l'accumulation d'eau derrière l'enduit.
- Ne pas appliquer sur la même façade à des moments différents.
- Le produit sèche physiquement par élimination de l'eau. Des conditions météorologiques défavorables peuvent retarder le séchage complet, avec la formation éventuelle de traces brillantes, de délavages, de taches, d'altérations de la couleur, etc.
- Les façades extérieures traitées avec RSR 421 doivent être protégées, pendant la mise en œuvre et les jours suivants de séchage, de la pluie, de toutes précipitations et de toute humidité relative atmosphérique élevée, brouillard, pendant au moins 48 à 72 heures.
- Les agents atmosphériques, en particulier l'intensité de l'exposition aux rayons ultraviolets et à l'humidité, peuvent modifier avec le temps la couche superficielle du revêtement, en provoquant ainsi des variations chromatiques plus ou moins évidentes en fonction de la teinte appliquée.
- Ce produit ne convient pas à la protection de surfaces extérieures horizontales ou inclinées, où une stagnation d'eau peut se former.
- L'éventuelle présence de grains plus foncés ne doit pas être considérée comme un défaut, mais est due à la variabilité naturelle des sables granuleux d'origine minérale et naturelle utilisés dans RSR 421.
- La granulométrie 0,6 mm garantit un résultat régulier que sur de petites surfaces (env. 10 m²). Ne pas appliquer cette granulométrie sur les système d'isolation par l'extérieur.
- Étant données les nombreuses espèces de moisissures et les diverses conditions climatiques, dans certains cas les adjuvants utilisés ne sont pas en mesure de garantir la non-prolifération dans le temps de micro-organismes végétaux particuliers.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées quel que soit l'aspect extérieur du récipient.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

RSR 421 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits exception faite, si le matériel est stocké depuis plusieurs mois, pour un petit ajout d'eau (max. 2 % en poids) pour rétablir la bonne consistance. Une dilution excessive a pour effet de réduire la maniabilité et les caractéristiques du produit.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Le matériau, s'il est stocké dans un endroit frais et sec, à l'abri de sources de chaleur et de la lumière directe du soleil, dans son emballage d'origine intact, a une durée de conservation de 12 mois. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.



Qualité

RSR 421 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Masse volumique	1,70-1,90 kg/l
Dilution	prêt à l'emploi
Classification selon la norme EN 15824	
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	Classe V2, moyenne ($0,14 \text{ m} \leq S_d < 1,4 \text{ m}$)
Absorption d'eau liquide (EN 1062-3)	Classe W3, basse ($W \leq 0,1 \text{ kg/m}^2 \cdot \text{h}^{1/2}$)
Adhérence (EN 1542)	$\geq 0,3 \text{ MPa}$
Conductivité thermique (EN 1745)	$\lambda = 0,74 \text{ W/m}\cdot\text{K}$ (valeur tabulée)
Réaction au feu (EN 13501-1)	A2-s1,d0
Autres caractéristiques	
Granulométrie	0,6 - 1 - 1,5 - 2 mm
L'Agrément Technique Européen ETA est disponible pour l'utilisation du produit dans des systèmes d'isolation thermique extérieure des bâtiments seulement pour les granulométries 1-1,5-2 mm	
Le Certificat BBA est disponible seulement pour les granulométries 1-1,5-2 mm	
Décret CEM Bâtiment du 23 juin 2022, publié au Journal Officiel de la République italienne du 06/08/2022	Conforme aux critères :2.5.13 paragraphe b - Peintures et vernis
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Catégorie A/c, PA: COV maximum 40 g/l teneur maximale en COV dans le produit < 40 g/l

Consommations

Granulométrie 0,6 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,5 à 2,7 kg/m ² (pour deux couches)
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	env. 3,0 à 3,2 kg/m ² (pour deux couches)
Granulométrie 1 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,0 à 2,3 kg/m ²
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	env. 2,2 à 2,5 kg/m ²
Granulométrie 1,5 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,3 à 2,5 kg/m ²
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	env. 2,4 à 2,7 kg/m ²
Granulométrie 2 mm	
- sur enduits fins et couches de bases du type A 50, etc.	env. 2,6 à 2,9 kg/m ²
- sur enduits de fond talochés du type KI 7, KC 1, couches de bases du type A 96, etc.	env. 2,7 à 3,4 kg/m ²
Les valeurs indiquées pour la consommation sont fournies à titre indicatif. Déterminer la consommation réelle directement in situ.	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.tecnica@fassabortolo.com, ES: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, PT: asistencia.tecnica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.